



Jean-Michel Laporte,
dirigeant du groupe Laporte

**Il est le fournisseur officiel
des épreuves de tir**

Groupe Laporte

- > Activité
**Fabrication
d'articles de tir**
- > Ville
**Biot
(Alpes-Maritimes)**
- > Forme juridique
SAS
- > Dirigeant
**Jean-Michel
Laporte, 64 ans**
- > Année de création
1982
- > Effectif : **85 salariés**
- > CA 2011 : **15 M€**

«Être sélectionné pour faire partie des JO, c'est bien. Mais proposer des produits qui ont pris part à 13 records mondiaux et olympiques, c'est mieux», s'enthousiasme Jean-Michel Laporte, p-dg du groupe Laporte. Sa filiale, Laporte Ball-Trap, spécialisée, entre autres, dans la fabrication de matériels de tir aux pigeons d'argile, n'est autre que le fournisseur officiel exclusif pour les JO. Pour Londres, elle honore une commande de 51 lanceurs et 200 000 cibles, soit 1 % du chiffre d'affaires 2012 de la PME. «Ces produits ont accru notre visibilité, et c'est toute l'activité du groupe qui en a bénéficié. Les commandes, notamment de Chine, ont beaucoup augmenté», affirme le dirigeant. Car la PME n'en est pas à son coup d'essai : elle a déjà participé aux Jeux de Pékin, d'Athènes, de Moscou, de Montréal, de Tokyo et de Rome. Laporte-Ball-Trap espère être aussi présente en 2016 à Rio. Elle a déjà un pied là-bas, puisqu'une partie de sa production est implantée depuis plus de deux ans au Brésil. Mais la petite entreprise a des ambitions encore plus grandes. Son rêve ? «Que le tir à l'arc sur cible mobile devienne une discipline olympique, partage Jean-Michel Laporte. Nous aurons alors toutes nos chances pour être également présents sur ce marché !»